

Particuliers passer votre annonce et payer par  **04.93.18.70.00**

Offres d'emploi

GENS DE MAISON

> EMPLOYÉS DE MAISON

COUPLE RETRAITE autonome demeurant 06210 Mandelieu cherche EMPLOYÉE DE MAISON nourrie, logée, pour cuisine, ménage, repassage, compagnie. Jours libre samedi après-midi et dimanche journée. 1.500€/mois. Tél. 04.93.90.85.06 après 10h

Demandes d'emploi

DÉCORATION, ARTISANAT

MACON TAILLEUR DE PIERRES, avec matériel, recherche emploi : travaux de murs en pierres sèches, restanques, décoration en pierres et tous autres travaux de maçonnerie. CESU. Secteur PACA. Tél : 06.34.33.80.93

LES MOINS CHERS du sol au plafond. Peintures, carrelage, maçonnerie. + aménagement de combles en pièces à vivre. Expérience et garanties. Dep.06. Bernard 07.83.09.71.03.

30% MOINS CHERS du sol au plafond. Peintures, carrelage, pose plancher, maçonnerie. + aménagement de combles en pièces à vivre. Expérience et garanties. Dep.06. Bernard 07.83.09.71.03.

DIVERS

MACON QUALIFIE, maçonnerie, toiture, rénovation, murs en pierre, recherche emploi chez particuliers. Permis et véhicule. Tél : 06.05.58.51.16.

JARDINIER expérimenté toutes opérations, avec matériel, haies, débroussaillage, élagage, plantations, entretien, enlèvements déchets verts, recherche emploi, paiement avec CESU accepté. Tél: 06.03.72.22.08

ENLEVEMENTS DIVERS avec camion... CESU acceptés. PARTICULIER. TEL. 06.66.09.15.16

JARDINIER qualifié recherche emploi chez particuliers : entretien, débroussaillage, taille haies, et petits travaux de maçonnerie. Tél.06.06.40.10.83

EMPLOYÉS DE MAISON

COUPLE DE GARDIEN, 21 ans d'expérience, recherche poste dans le 06 à mi-temps. Disponible. Tél.06.66.02.71.67.

HOMME Sri-Lankais, parlant anglais, très sérieux, recherche place employé de maison : cuisine, nettoyage. Tél. 06.85.58.52.81.

MONSIEUR belge, retraité, veuf, recherche place de GARDIEN dans propriété, bon bricoleur, etc... Logement + petit salaire. Tél.07.84.21.42.74.

COUPLE RETRAITE sérieux garderait votre propriété à l'année pendant votre absence. Logé. Entretien, bricolage en tout genre, possibilité garde personnes âgées. Bord de mer. Références contrôlables dans le domaine. Tél.06.87.44.87.88.

HOMME, bonnes références, recherche emploi, chauffeur, majordome, employé de maison, gardien, toute région, libre de suite. Possibilité rémunération auto-entrepreneur. Tél : 07.68.15.13.74.

AIDE SOIGNANTE expérimentée avec références, recherche emploi d'employée de maison, garde personnes âgées. Disponible jour et nuit. Véhiculée. Tél 07.65.70.47.50

COUPLE PHILIPPIN, 15 ans d'expérience, recherche poste gardien de villa : entretien maison et entretien extérieur. Secteur Golfe de St Tropez. Tél.07.81.62.71.79 ou 06.37.73.33.98.

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2022 à 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

Avis Administratifs

AVIS ADMINISTRATIFS SCOTOUEST DES AM MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Prescription de la modification simplifiée N°2 et avis de mise à disposition du public Par arrêté N°2022-04, pris en date du 15 juin 2022, le Président a prescrit la modification simplifiée N°2 du schéma de cohérence territoriale de l'ouest des Alpes-Maritimes. Cette modification a pour objet la correction d'une erreur matérielle dans la cartographie du Document d'Orientations et d'Objectifs dédiée au Haut pays, et consiste en la localisation par pictogramme, des trois projets de parcs photovoltaïques connus à ce jour. En complément, le focus contenu page 159 du DOO écrit, et portant sur le positionnement du SCOT Ouest en matière d'implantation de parcs photovoltaïques au sol autour du poste source de Valderoure, est également précisé.

Par délibération en date du 17 juin 2022, le comité syndical a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée N°2 du schéma de cohérence territoriale de l'ouest des A-M. Cette mise à disposition aura lieu pendant un mois, du jeudi 1er septembre au lundi 3 octobre 2022 inclus dans les trois lieux suivants :

- Au siège du syndicat mixte : 57, avenue Pierre Sémard, 06130 Grasse, aux heures d'ouverture au public

- Au siège de la communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins, Aéroport de Cannes-Mandelieu, 277, avenue Francis Tonner-Cannes La Bocca-Hangar 16, travée A, 1^{er} étage, aux heures d'ouverture au public

- Au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, 57, avenue Pierre Sémard, 06130 Grasse, aux heures d'ouverture au public.

Les observations du public peuvent être formulées dans les registres mis à disposition dans les lieux précités, ou être adressées par courrier à : SCOT OUEST DES AM, BP 91015, 57, avenue Pierre Sémard, 06131 Grasse Cedex, avec la mention « Modification simplifiée N°2 du SCOT ». Ces contributions devront parvenir au plus tard le lundi 3 octobre 2022 à 17 heures. L'ensemble du dossier sera disponible également sur les sites Internet :

- Du syndicat mixte : <http://scotouest.com/>

- De la CACPL : <https://cannespaysdelerins.fr/>

- De la CAPG : <https://www.paysdegrasse.fr/>

Le comité syndical approuvera, à l'issue de la mise à disposition du public, la modification simplifiée N°2 du SCOT Ouest, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis, conformément à l'article L143-38 du code de l'urbanisme.

Avis d'Enquêtes



PREMIER AVIS

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

COMMUNE DE LEVENS

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN (PLUm) DANS LE QUARTIER DU RIVET DE LA COMMUNE DE LEVENS EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE

Par arrêté préfectoral en date du 02 août 2022, l'ouverture d'une enquête publique pour la déclaration de projet (DP) valant mise en compatibilité (MEC) du PLUm dans le quartier du Rivet sur la commune de Levens en vue de la construction d'un collège de 400 élèves, comportant un internat, a été ordonnée. Le projet de DP MEC pourra être modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et des résultats de l'enquête. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de DP MEC, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de DP MEC modifié.

Par suite, le projet de DP MEC sera approuvé par la Métropole Nice Côte d'Azur dans un délai de deux mois à compter de la réception de l'avis du commissaire enquêteur transmis par le conseil départemental des Alpes-Maritimes, en qualité d'autorité chargée de la procédure. En l'absence de délibération dans ce délai, la DP MEC sera approuvée par le Préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, l'enquête publique porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence. Le dossier de déclaration de projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Conformément aux articles L104-6 et R104-23 du code de l'urbanisme, l'Autorité environnementale (Ae) a été saisie pour avis sur l'évaluation environnementale de la déclaration de projet dont il a été accusé réception le 7 mars 2022. Les informations environnementales se rapportant au projet de DP MEC sont intégrées dans le dossier de mise à l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du lundi 05 septembre à 8h30 au lundi 10 octobre 2022 à 16h00 inclus (soit 36 jours consécutifs). Pendant toute sa durée, les observations et propositions du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Levens, 5 Place de la République, 06670 Levens, aux heures d'ouverture de la mairie, soit les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 et le mardi de 08 h 30 à 12 h 00.

Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 14 juin 2022, Mme Edith CAMPANA comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Jour	Heures	Lieu
Lundi 5 septembre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de Levens 5 Place de la République 06670 Levens
Mercredi 21 septembre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de Levens 5 Place de la République 06670 Levens
Lundi 10 octobre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de Levens 5 Place de la République 06670 Levens

La personne responsable du projet est :
Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine
CADAM

147 boulevard du Mercantour
06 286 Nice Cedex 3
Les informations relatives au dossier soumis à enquête publique pourront être demandées auprès des services de la direction départementale des territoires et de la mer, service aménagement urbanisme et paysages, pôle aménagement et planification, 147, boulevard du Mercantour - CADAM - 06286 NICE Cedex 3.

Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de Levens - 5 Place de la République, 06670 Levens - pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 05 septembre à 8h30 au lundi 10 octobre 2022 à 16h00 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie, aux heures d'ouverture de la mairie, soit les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 et le mardi de 08 h 30 à 12 h 00, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront également disponibles de manière complémentaire sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-de-projet-valant-mise-en-compatibilite-DP-MEC>

Les sites internet suivants assurement un renvoi vers le site de la préfecture :
- site internet du conseil départemental des Alpes-Maritimes : <https://www.departement06.fr/colleges/college-de-levens-43281.html>
- site internet de la commune de Levens : <https://levens.fr/actualites-flash-infos/>
Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme métropolitain dans le quartier du Rivet de la commune de Levens en vue de la création d'un Collège

Mairie de Levens - 5 Place de la République - 06670 Levens
ou par e-mail à l'adresse suivante : ep-dp-mec-college-levens@alpes-maritimes.gouv.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Levens, aux horaires d'ouverture précités.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- adressée par le Préfet au conseil départemental des Alpes-Maritimes en tant que responsable du projet dès réception,

- adressée par le Préfet au maire de la commune du lieu de l'enquête pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique,

- tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes (direction départementale des territoires et de la mer - service aménagement urbanisme et paysages - pôle aménagement et planification) et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes à l'adresse suivante: <https://www.alpesmaritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-de-projet-valant-mise-encompatibilite-DP-MEC>

VIE DES SOCIÉTÉS

DISSOLUTION

SCI FGCLM
SCI au capital de 300 €
Siège social : 7 rue d'Ormesson 06110 Le Cannet
RCS Cannes 900 652 223

L'assemblée générale extraordinaire du 11/08/2022 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 11/08/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur MASSIAS FREDERIC, demeurant 7 rue d'Ormesson, 06110 Le Cannet et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce Cannes.

FREDERIC MASSIAS

var-matin
UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ
POUR VOS ANNONCES LÉGALES
Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

KENO Résultats des tirages du lundi 15 août 2022

Tirage du midi
3 7 11 14 16 24 31 33 38 48
51 52 53 56 60 61 63 64 66 67
X3
JOKER+ 8 297 626

Tirage du soir
1 5 7 9 12 15 20 22 24 28
29 37 39 41 56 58 59 62 67 68
X3
JOKER+ 4 911 872

Résultats et informations : Application FDJ
3256 Service 0,35 € min (prix appl) fdj.fr

Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel votre jeu participe. Voir règlement.
Les résultats ci-dessus sont communiqués à titre indicatif. Seuls font foi les résultats constatés par un commissaire de justice et publiés sur www.fdj.fr.
Les gains sont payables jusqu'à 60 jours suivant le dernier tirage auquel votre jeu participe. Voir règlement.

**JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)**

LOTO Résultats du tirage du lundi 15 août 2022

TIRAGE LOTO®
4 22 34 42 48 CHANCE 3
Aucun gagnant.

5 BONS NUMEROS + CHANCE	8	17 802,20 €
4 BONS NUMEROS + CHANCE	29	1 198,60 €
4 BONS NUMEROS	297	422,10 €
3 BONS NUMEROS + CHANCE	1 327	56,40 €
3 BONS NUMEROS	11 580	23,20 €
2 BONS NUMEROS + CHANCE	18 846	11,10 €
2 BONS NUMEROS	169 186	4,90 €
1 BON NUMERO + CHANCE	303 774	2,20 €
0 BON NUMERO + CHANCE		

OPTION 2ND TIRAGE
18 19 25 43 47
Aucun gagnant.

5 BONS NUMEROS	1	100 000 €
4 BONS NUMEROS	165	634 €
3 BONS NUMEROS	7 633	35,20 €
2 BONS NUMEROS	114 643	3 €

Tirage des 10 codes LOTO® gagnants à 20 000 €
H 2568 7089 J 9991 4940 L 0072 9628 N 6883 4425 O 9183 1207
Q 9201 7064 R 9505 8787 U 0789 1292 V 0963 2962 W 3776 3768

JOKER+ 4 911 872 105 363 jeux gagnants unitaires à ce tirage

**A gagner, au tirage LOTO® du mercredi 17 août 2022 :
9 000 000 €*
*Montant net à partager au rang 1. Voir règlement.**

Résultats et informations : Application FDJ
3256 Service 0,35 € min (prix appl) fdj.fr

**JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)**